

ABONNEMENT
Saumur :
 Un an 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 8
Poste :
 Un an 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10
On s'abonne :
 A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne. . . 20
 Réclames, — 30
 Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
 des insertions reçues et même payées,
 sauf restitution dans ce dernier cas;
 Et du droit de modifier la rédaction
 des annonces.

Les articles communiqués
 doivent être remis au bureau
 du journal la veille de la repro-
 duction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne
 sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
 A L'AGENCE HAYAS
 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
 L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-
 poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 23 AVRIL

PALINODIE

Le *Siècle* est vraiment amusant, comme
 tous les républicains doctrinaires.

Les républicains ont-ils jadis assez parlé
 contre le scrutin d'arrondissement, qui
 émiettait l'action démocratique, qui exposait
 l'électeur à la corruption locale, à l'influence
 tyrannique des « hobereaux » pesant sur
 leurs fermiers? Or, voilà que l'on a essayé
 du scrutin de liste et qu'après les succès de
 la Droite, en 1885, le plébiscite menace
 d'enlever les députés héroïques, qui, comme
 M. Duvaux le disait dimanche à Nancy
 avec une solennité naïve, répondent aux
 sommations populaires: « Nous resterons
 vos élus. » C'est du scrutin de liste, de ce
 pelé, de ce galeux, que vient tout le mal, si
 l'on en croit le *Siècle*:

« Le scrutin de liste est une forme de
 scrutin essentiellement plébiscitaire. Il
 déroute l'électeur et le fait dépendre d'un
 comité central parisien, qui le place dans
 la nécessité de choisir entre le néant ou
 telle ou telle personnalité bruyante.
 C'est avec ce scrutin que l'on en arri-
 verait promptement à pouvoir dire que
 nul n'est prophète en son pays.
 Le scrutin de liste est le scrutin cher
 aux candidats d'importation, aux indivi-
 dualités louches qui viennent profiter des
 divisions locales pour jouer le rôle de
 troisième larron, aux rastaquouères du
 césarisme en quête d'une position sociale.
 Nous venons de le voir fonctionner
 dans le Nord, où une coalition scanda-
 leuse de monarchistes, de bonapartistes
 et d'aveugles qui se croient patriotes,
 vient de donner à la République un pre-
 mier coup de sabre.
 Maintenir ce scrutin, c'est vouloir que
 la République soit complètement sabrée.
 Avec le scrutin d'arrondissement, au
 contraire, la France a quelque chance de
 se ressaisir. »

Nous n'avons pas à faire de la théorie
 avec les républicains. La question est pure-
 ment du domaine des faits. Que veulent les
 républicains?

Un scrutin qui leur assurent le pouvoir.
 Ils désespèrent du scrutin de liste, comme
 jadis ils désespéraient du scrutin d'arron-
 dissement, auquel ils proposent de revenir,
 parce qu'on « n'a d'ailleurs pas le moyen de
 recourir à un autre procédé, pour cette
 excellente raison que cet autre procédé
 n'existe pas. »

« On ne sortira pas de ce dilemme, dit le
Siècle :

« Ou laisser le général Boulanger conti-
 nuer sa petite manœuvre et s'emparer
 peu à peu de la France; ou proposer le
 rétablissement du scrutin d'arrondisse-
 ment. »

La voilà donc au bord du fossé, cette Ré-
 publique qui avait, disait-on, pris posses-
 sion révolutionnaire de notre pays. Elle
 n'évitera pas la culbute.

Boulangistes exclus de l'extrême gauche

L'extrême gauche de la Chambre des dé-
 putés a voté jeudi la résolution suivante :

« L'extrême gauche, considérant que les
 idées plébiscitaires et dictatoriales sont la
 négation des principes républicains, cons-
 tate que ceux qui soutiennent ces idées n'ont
 rien de commun avec elle et invite son bu-
 reau à ne plus convoquer à ses réunions
 ceux de ses membres qui font partie du co-
 mité plébiscitaire dit de protestation natio-
 nale. »

Les députés boulangistes inscrits à l'ex-
 trême gauche répondent par la lettre sui-
 vante :

« Nous ne croyons pas devoir discuter
 un seul instant la valeur politique d'une
 telle décision. Il nous suffit de la regretter
 pour vous, et d'en appeler au pays, au suf-
 frage universel, d'une condamnation qui ne
 nous atteint pas.
 Nos votes passés, tous les actes de no-

tre vie politique démontrent jusqu'à l'évi-
 dence que nous n'avons jamais cessé d'être
 les soldats dévoués de l'idée républicaine,
 les défenseurs résolus des libertés et des
 droits que nous devons à la Révolution
 française.

« Aussi opposés que vous-mêmes à toute
 pensée de césarisme ou de dictature, nous
 n'acceptons pas davantage le régime d'hy-
 pocrisie politique qui nous a valu dix-sept
 années de Monarchie constitutionnelle sous
 le nom de République, dix-sept années de
 déceptions, de promesses toujours faites,
 jamais tenues.

« Nous n'acceptons pas non plus l'affai-
 blissement et l'aviilissement de la patrie.

« Nos programmes sont pareils. Mais les
 réformes que vous demandez, nous vou-
 lons, nous, les accomplir. Voilà ce qui nous
 divise.

« Un avenir prochain montrera de quel
 côté furent les défenseurs les plus clair-
 voyants de la France et de la République.

« Ce jour là, nous ne vous imiterons pas,
 car nous savons ce que valent les mesures
 d'ostracisme.

« La vraie République reconnaîtra pour
 ses enfants ceux-là mêmes qui la servent si
 mal aujourd'hui, en obéissant à des colères
 irréfléchies à des terreurs chimériques et à
 une adoration inexplicable pour un régime
 parlementaire condamné par les faits et par
 la grande voix du suffrage universel notre
 maître.

« Nous vous plaignons, messieurs et chers
 collègues, et nous vous adressons l'assu-
 rance de nos meilleurs sentiments.

« CHEVILLON (Bouches-du-Rhône); DUEYROT
 (Yonne); LAGUERRE (Vaucluse); LAPORTE
 (Nièvre); DE SUSINI (Corse); VERGOIN
 (Seine-et-Oise). »

M. Clovis Hugues a donné sa démission
 de membre de l'extrême gauche à la suite
 du vote qui a exclu les députés boulangistes.

MANIFESTATION DES ÉTUDIANTS

Les étudiants ont fait vendredi soir une
 manifestation anti-boulangiste. Deux mille

jeunes gens environ se sont rendus devant
 l'hôtel du Louvre en criant: « A bas Bou-
 langer! Démission! » Puis ils reprennent
 en chœur sur un rythme monotone: « Con-
 suez Boulanger! »

Pendant ce temps, de l'autre côté de
 l'hôtel, dans la rue de Rohan, se rassem-
 blent les manifestants boulangistes.

C'est toujours le même public, composé
 de gamins de douze à vingt ans, des mar-
 milons, des garçons épiciers et bouchers et
 une quantité de pâles citoyens dont il serait
 malaisé de définir la profession.

Se sentant enfin en nombre suffisant, les
 boulangistes tentent alors une bousculade.

La police n'intervient pas; elle laisse les
 manifestants se battre à leur aise. Et un
 grand nombre d'étudiants sont blessés.

Rue Montmartre, rue Notre-Dame-des-
 Victoires et sur les boulevards devant le
 cercle militaire, les étudiants ont été égale-
 ment assaillis et plus ou moins assommés
 par les boulangistes.

On lit dans le *Temps* du 21 :

« Un incident très vif vient de se produire
 dans les couloirs de la Chambre.

« Un groupe nombreux de députés répu-
 blicains, comptant au moins soixante mem-
 bres de toutes nuances parmi lesquels:
 MM. Raynal, Clémenceau, Ernest Lefèvre,
 Thomson, Hubbard, ont protesté contre
 l'attitude de la police dans la manifestation
 d'hier soir.

« Ces honorables membres ont dit, avec
 une vivacité extrême, que cette attitude
 constituait un scandale. Des agents ont
 maltraité les manifestants antiboulangistes;
 tandis qu'ils laissaient les boulangistes exer-
 cer leurs violences.

« MM. Brugère, Bourrillon et Leygue,
 députés, témoins de ces scènes, sont venus
 apporter leur témoignage personnel et join-
 dre leurs vives protestations à celles de leurs
 collègues.

« En particulier, M. Brugère a cité le cas
 de son propre fils, victime des brutalités de
 la police.

« Le préfet a répondu que les instruc-

38 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA FIN D'UN ROMAN

SUITE DE

L'Institutrice à Berlin

PAR M^{lle} MARIE MARÉCHAL.

Giselle, au contraire, jette un regard ému sur
 ce qu'elle quitte, sur la flèche élançée de la svelte
 cathédrale, sur les cigognes qui font de grandes
 taches dans le ciel pâle, un ciel d'automne, terne
 et sans rayons.

— Si ce sont les cigognes que vous regrettez,
 dit Frida en riant, je pense bien que nous en
 retrouverons à Mulhouse. La lingère m'a raconté
 que, dans un village, tout près de Mulhouse pré-
 cisément, un paysan français, qui avait au-dessus
 de sa maison un nid de cigognes, monta la nuit
 sur son toit, et, pendant qu'elles dormaient, leur
 attacha au cou de grands rubans tricolores. Le
 lendemain, vous jugez quel bruit dans le village
 en voyant les jeunes cigognes se promenant grave-
 ment dans les champs avec leurs cocardes fran-
 çaises!

« Les gendarmes ne savaient que faire. S'ils
 avaient osé, il les auraient fusillés, mais on ne
 fusille pas des cigognes, cela porte malheur.
 Giselle fit signe à la petite bavarde de se taire.

On commençait à les écouter, et il y avait pres-
 que autant d'Allemands que d'Alsaciens dans le
 wagon.

En dépit de la saison déjà avancée, le paysage
 était encore charmant, et Frida s'amusait, puis-
 qu'on lui interdisait la politique, à annoncer à
 haute voix tout ce qui passait sous ses yeux.

— Voilà de beaux peupliers, s'écriait-elle, fiers
 et droits comme des soldats. Et ces hirondelles
 qui volent si près de l'eau sans se mouiller! Et
 ces belles feuilles d'or qui tombent des arbres! Oh!
 que c'est joli l'automne! Mais, du reste, toutes les
 saisons sont jolies, n'est-ce pas? J'aime beaucoup
 l'hiver aussi, quand il y a de la neige sur les toits
 et de la glace sur les ruisseaux. Oh! voilà bien
 Mulhouse, cette fois.

Oui, c'était Mulhouse, avec les cheminées de
 ses nombreuses fabriques envoyant dans le ciel
 gris leur molle fumée.

Le télégramme avait prévenu à temps le Kreis-
 Director de l'honneur qui lui était réservé.

Sa femme, ses enfants et sa calèche attendaient
 à la gare la petite voyageuse.

Frida se montra bonne princesse. On la pro-
 clama charmante, et si bien élevée, ajoutait-on
 en s'adressant à Giselle.

Les huit jours passèrent comme un éclair, et la
 petite fille songeait, avec regret, qu'il allait falloir
 bientôt reprendre le chemin de Strasbourg, lors-

qu'une lettre de son beau-père vint lui annoncer
 un grand événement qui allait prolonger son séjour
 à Mulhouse.

Après beaucoup d'amitiés à sa chère belle-fille,
 il écrivait :

« Dieu nous a envoyé un fils, un petit frère pour
 vous, Frida. Je ne doute pas que votre bon cœur
 ne lui accorde un peu de cette amitié que vous
 avez bien voulu me témoigner le jour du départ;
 le jeune baron d'Osterwald s'annonce déjà comme
 devant être charmant. Il est fort, plein de vie, et
 manifeste, pour son âge, les plus heureuses dis-
 positions. Sa nourrice dit qu'elle n'a jamais vu un
 si bel enfant.

« Vous pensez bien que nous sommes de cet avis.

« Il s'appellera Wilhem, du nom de votre sœur
 aînée et de la sienne; elle en raffole ainsi que
 Bettina, et je crains que ce ne soit un enfant terri-
 blement gâté. »

— Pas par moi, toujours! s'écria Frida, qui
 froissa avec rage la lettre dans ses mains. Quel
 petit monstre cela doit faire!

En vain, Giselle essaya de ramener son être à
 des sentiments fraternels. La petite fille répondit
 que le jeune baron Wilhem d'Osterwald ne serait
 jamais plus son frère que le gros baron Wolfgang
 d'Osterwald ne serait son père.

Le seul point de cette lettre qui fit plaisir à la
 jeune rebelle fut celui qui lui annonçait une pro-

longation de congé.

« L'état de santé de votre mère demande le plus
 grand calme; il sera donc bon que vous usiez
 encore pendant quelques jours de l'aimable hospi-
 talité de vos hôtes. »

Ici, Frida battit des mains :

— Oh! la bonne idée qu'a eue ce petit baron
 de venir au monde pour me donner congé, s'écria-
 t-elle. Comme j'aime mieux Mulhouse que Stras-
 bourg!

Il y avait pourtant une grande différence entre
 l'antique capitale de l'Alsace et la sous-préfecture
 industrielle et commerçante de Mulhouse.

Peut-être Frida l'aimait-elle à cause de son
 aspect anti-allemand; de belles rues larges, d'un
 aspect presque sévère, de grandes maisons dont
 l'intérieur était disposé dans le goût français.
 Quant aux environs, qui n'avaient pourtant rien
 de merveilleux, Frida déclara qu'elle les préférait
 aux paysages du Tyrol tant vantés. Elle passait
 une partie du jour à parcourir les champs en
 compagnie de Giselle et des deux petites filles du
 Kreis Director.

Pendant que les enfants cherchaient à recueillir
 les dernières fleurs d'automne, Giselle, tranquille-
 ment assise sur le bord du chemin, abandonnait
 souvent son livre pour contempler les détails
 rustiques dont la simplicité la charmait.

Elle avait eu si peu de loisirs dans sa courte vie

tions données aux agents ne permettaient pas une pareille conduite, que, quant à lui, il n'était pas du même avis que les députés qui protestaient sur les faits signalés, qui n'avaient pas, suivant lui, le caractère qu'on leur prête.

» M. Ernest Lefèvre et plusieurs autres membres ont répliqué que si la conduite de la police ne se modifiait pas immédiatement, ils interpelleraient le ministre de l'intérieur.

» La scène a été très vive et a produit une grande sensation dans toute la Chambre.

LES ÉTUDIANTS AU PALAIS-BOURBON

Samedi, vers cinq heures un quart, une colonne d'étudiants s'est rendue devant le Palais-Bourbon. Dès que les manifestants ont été aperçus, les questeurs ont fait fermer les grilles; en même temps la garde a été appelée à la rescousse et a reçu l'ordre de mettre baïonnette au canon.

Les étudiants se sont approchés des grilles et ont entamé des pourparlers avec M. de Mahy. L'honorable questeur a commencé par déclarer qu'il ne pouvait laisser entrer les manifestants.

— Mais nous avons avec nous quelqu'un qui répond pour nous.

— Et qui donc ?

— M. Hubbard, ici présent.

Le député de Seine-et-Oise se présente et déclare que les étudiants sont ses amis.

— Dans ce cas la question change, fait M. de Mahy. Mais je ne laisserai pénétrer que six d'entre eux.

On entrebâille alors la grille, et six jeunes gens franchissent le seuil.

Dans le palais, ils rédigent une lettre aux députés de la Seine dans laquelle ils protestent contre les violences de la police à leur égard dans les manifestations de la veille au soir.

Hier matin, ils ont été reçus par M. Floquet.

LES MANIFESTATIONS DE LA SOIRÉE

Les étudiants s'étaient donné rendez-vous samedi, vers huit heures, aux alentours du bal Bullier.

Dès huit heures, les abords du café Vachette, au coin de la rue des Ecoles et du boulevard Saint-Michel, sont encombrés par une foule compacte d'étudiants. Ils chantent le : « Conspuez Boulangé, Conspuez ! » et « Il donnera sa démission, tontaine, il donnera sa démission, tonton ! »

La foule grossit cependant et empêche la circulation. A toutes les fenêtres des maisons, du premier au sixième étage, des curieux regardent et crient : « Vive Boulangé ! » ou « A bas Boulangé ! »

Des forces énormes de police sont massées aux alentours.

Cependant, des boulangistes, en petit nombre il est vrai, ont entonné le : « C'est Boulangé lange lange, c'est Boulangé qu'il nous faut ! » Les étudiants répondent. Une bagarre se produit, au cours de laquelle des coups de canne sont échangés. On entend des coups sourds retentir sur les chapeaux hauts de forme. On ne voit que gourdins en

l'air. On se dispute violemment ! A chaque instant les agents sont obligés d'intervenir pour disperser les rassemblements tumultueux.

Plusieurs rixes se produisent encore entre dix et onze heures. Des cannes sont brisées, des chapeaux défoncés, des yeux pochés.

Les agents ont blessé plusieurs manifestants dont une dizaine assez sérieusement. Une vingtaine d'arrestations ont été faites dans le quartier latin, mais elles n'ont pas été maintenues.

Tandis que ces scènes se passaient au quartier latin, d'autres désordres se produisaient sur la rive droite.

Vers neuf heures et demie, une colonne de cinq ou six cents personnes passe devant Saint-Eustache en remontant la rue Montmartre aux cris de : « A bas Boulangé ! ». Des cris de : « Vive Boulangé ! » leur répondent.

Cette troupe s'est portée devant les bureaux du journal la Lanterne, qui avait dit que la manifestation de vendredi soir était organisée par les étudiants des facultés catholiques.

Les étudiants venaient protester et crier : « A bas la Lanterne ! » Des boulangistes sont arrivés en grand nombre et des scènes de désordre et de violence ont eu lieu devant les bureaux du journal. Il s'est produit des rixes assez sérieuses.

Inutile de dire que beaucoup de badauds encombraient la rue de Richelieu, la rue du 4 Septembre et les boulevards. Mais ils n'ont eu pour se distraire dans ces environs-là que des incidents sans importance.

Un peu avant minuit, M. Floquet s'est rendu avec son secrétaire à la préfecture de police pour demander compte à M. Lozé des mesures qu'il avait dû prendre en prévision de pareilles bagarres. Nous ne savons encore quelle réponse lui a été faite. Mais que peut dire le préfet qui ne croit pas être maître de ses agents ? Il y a trop longtemps que le virus républicain pénètre et envahit le corps d'anciens soldats auxquels est confiée la sécurité de la ville, LA GARDE DE LA PAIX !

INFORMATIONS

Les bureaux de la Chambre ont nommé une commission chargée d'examiner les diverses propositions relatives à la révision de la Constitution. Sur onze membres, quatre sont opposés à la révision, cinq sont favorables, mais avec le délai que le gouvernement jugera utile : deux demandent la révision immédiate, M. de La Rochefoucauld, monarchiste, et M. Michelin, boulangiste.

A Berlin, si les médecins sont toujours en désaccord au sujet de la marche de la maladie de l'empereur Frédéric, il y a un point sur lequel ils s'entendent : c'est qu'une catastrophe est prochaine.

LE VOYAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le commandant Chamoin, l'un des officiers d'ordonnance de M. le Président de la

République, a quitté Paris hier soir, par le train de 7 heures 40 minutes.

Il a pour mission de se rendre successivement dans les villes où M. le Président de la République s'arrêtera ou séjournera, afin de s'entendre avec les autorités locales sur les derniers détails relatifs aux réceptions qui vont être faites au chef de l'Etat.

A Rochefort. — On lit dans un journal de Rochefort :

« M. Carnot arrivera à Rochefort, le 30 avril, à une heure et demie du soir, et en repartira le lendemain, 4^{er} mai, à neuf heures du matin.

Le cortège, qui le recevra à la gare, suivra l'itinéraire ci-après : Avenue de la Gare, rues Bégon, Chanzy, Élémot, des Fonderies, Audry, Martrou et Amiral-Courbet. Le Président de la République descendra à la Préfecture maritime, avec l'amiral Krantz, ministre de la marine et des colonies.

L'après-midi du 30 sera consacrée à la visite de l'Arsenal, de l'Hôpital maritime, et des bassins du commerce, etc.

A sept heures et demie du soir, un banquet, offert par la Ville, aura lieu à la Bourse et une représentation gratuite sera donnée au théâtre.

La place Colbert, les rues Audry-de-Puyravault, la porte La Rochelle, et le square Roy-Bry seront illuminés. Enfin un feu d'artifice, tiré sur le cours Roy-Bry, vers dix heures et demie, terminera la fête.

On dit que la Marine doit refaire, à la porte Bégon, l'arc de triomphe qu'on a admiré lors du voyage de MM. Goblet et de l'amiral Aube. — Les travaux sont commencés.

M. le Président de la République sera invité à visiter le 3^e bassin à flot et les fortifications de Rochefort.

A Saintes. — M. le Président de la République, revenant de Bordeaux et se rendant à Rochefort, s'arrêtera lundi matin, 30 avril, à neuf heures, en gare de Saintes, où il recevra les corps constitués de la ville.

LE MINISTÈRE FLOQUET

La franc-maçonnerie s'agitée; une loge a pris la résolution suivante :

« La Loge La Fédération maçonnique, confiante dans la fermeté de M. Ch. Floquet, salue l'avènement du nouveau cabinet et exprime l'espoir de le voir accomplir résolument les réformes impatientement attendues par la démocratie, notamment l'épuration du personnel des administrations publiques, la séparation des Eglises et de l'Etat et la révision de la Constitution. »

On écrit de Londres :

« Le Times ne croit pas que le cabinet actuel puisse compter sur une majorité suffisante pour se maintenir longtemps au pouvoir. Il dit qu'il est déplorable de voir tous les partis en désarroi faire, sans s'en douter, l'œuvre de la dictature forcée. Il tient la situation pour fort grave tant au point de vue de la France qu'au point de vue de l'Europe. Pour lui, l'avenir est très sombre. »

qu'elle appréciait grandement ceux qui venaient de lui être laissés.

Pauvre enfant ! Pendant qu'elle jouissait ainsi d'un calme et d'un bien-être inconnus, — le Kreis-Director et sa femme se montrant pour elle d'une bienveillance extrême — elle ne se doutait guère que Raoul, parti de Berlin par les voies les plus rapides, venait d'arriver à Strasbourg.

De la gare à l'hôtel du gouverneur, le jeune homme ne fit qu'un saut. Avec quelle énergie il fit retomber le lourd marteau de la porte !

Le factionnaire, malgré son impassibilité germanique, en tressaillit au point de perdre son apparence de soldat automate.

A peine la porte ouverte, Raoul s'élança comme s'il s'agissait de donner l'assaut. Mais, hélas ! quelle déception vint en couronner tant d'autres ! Il lui fut répondu, en assez mauvais français, par le concierge, que M^{lle} Duparc était partie quelques heures auparavant pour une destination inconnue à lui.

— Mais mon télégramme, qui a dû arriver hier dans la soirée, ne l'a-t-elle donc pas reçu ?

Le concierge répondit qu'il ne savait rien des affaires de l'intérieur, et qu'il faudrait s'adresser pour cela à M^{lle} Dorothée, car on ne voyait pas M^{lle} la baronne sans avoir au préalable obtenu une audience.

Raoul s'empourna ; le concierge resta calme. Le

jeune officier, voyant alors qu'il n'y avait rien à gagner, et ne se souciant pas le moins du monde de voir Dorothée dont il se rappelait la méchante mine à Méran, joua de sa dignité de s'éloigner en silence.

Au moment où il se retournait machinalement, il aperçut à une fenêtre du premier étage un visage pâle, un peu défilé, dont l'expression le cloua sur place.

— Ce ne peut être que la baronne d'Osterwald, pensa-t-il. Son âge, la richesse de son costume, sa physionomie hautaine, tout me dit que ce doit être la maîtresse de la maison. En ce cas, je plains ma pauvre Gésie. Si le masque n'est pas trompeur, cette femme doit être la plus détestable créature qu'il soit possible d'imaginer. Et cependant jamais ma sœur ne s'est plaint d'elle... Ah ! je la connais, elle mourrait à la peine plutôt que de se plaindre à moi !... Déjà, à mille petits indices, j'avais conçu de vagues soupçons. Ils prennent un corps aujourd'hui depuis que j'ai vu ce visage moitié serpent, moitié oiseau de proie.

Nous devons dire que jamais peut-être la physionomie de la baronne n'avait exprimé une cruauté plus diabolique qu'à cette heure. Elle se repaissait de la déception du frère de Giselle et s'applaudissait de la réussite de son plan.

Tel doit être le vautour lorsqu'il est parvenu à transpercer la colombe de ses griffes, ou le tigre

qui flaire le sang de sa victime.

La baronne ne put s'empêcher cependant d'admirer, dans son fort intérieur, la bonne tenue du jeune homme et la mâle beauté de son visage.

— La nature leur a tout donné, pensa-t-elle ; heureusement que la fortune est là pour travailler en sens contraire, et moi pour aider la fortune !

Je les hais tous les deux, les protégés du noble comte de Kastow !

Là encore se faisait voir l'orgueil blessé et ses fureurs jalouses. C'était la jalousie qui enflammait cette âme, mais une jalousie du plus mauvais aloi où la vraie tendresse avait une bien petite part.

A peine arrivé à Paris, Raoul s'empessa d'écrire à sa sœur. A l'exemple de Frida, il eut le soin de mettre, en caractères très lisibles, les deux mots faire suivre dans le coin le plus apparent de l'enveloppe.

Précaution bien inutile. La lettre de Raoul n'arriva jamais à son adresse, pas plus que les deux ou trois autres qui suivirent et qui restèrent sans réponse.

Raoul, fort inquiet, s'adressa alors à M^{lle} Hamon. Celle-ci s'empessa de rassurer le jeune homme.

Elle savait par M^{me} Ostrowska, la lingère polonaise, que M^{lle} Giselle était en très bonne santé dans une ville d'Alsace dont elle n'avait pu savoir le nom et où M^{lle} Frida avait été envoyée pour passer ses vacances. Elle ajoutait que M. Raoul pouvait

On lit dans le Temps :

« Nous avons dit que le général Boulanger allait faire paraître en livraisons à dix centimes ses Mémoires. L'Intransigeant croit devoir nous donner un démenti et affirmer que la nouvelle est inexacte. Notre confrère joue simplement sur les mots.

» Si la publication ne porte pas, en effet, le titre de Mémoires, l'ouvrage dont il s'agit sera écrit d'après les souvenirs personnels de l'auteur. Il aura trait aux événements de la guerre de 1870 et sera publié prochainement par un éditeur parisien en une édition populaire illustrée. »

NOUVELLES MILITAIRES

LE RUCHARD. — Par décision ministérielle, M. Jacquet, capitaine au 8^e régiment d'infanterie, a été désigné pour occuper l'emploi d'instructeur à l'Ecole régionale de tir du camp du Ruchard, en remplacement de M. Delpech, qui rentre à son corps.

LES DÉCORATIONS ALLEMANDES

Dans la liste des décorations accordées par l'empereur Frédéric aux membres des missions envoyées à l'enterrement de son père, nous voyons figurer la mission française.

Voici les décorations accordées :
Le général de division Billot, sénateur, le grand-croix de l'ordre de l'Aigle-Rouge.
Le général de brigade de Semaisons, l'étoile de l'ordre de la Couronne de 2^e classe.

Le lieutenant-colonel Kornspat, l'Aigle-Rouge de 2^e classe.

Le commandant Michel, l'Aigle-Rouge de 3^e classe.

Le capitaine Hailot, l'ordre de la Couronne de 3^e classe.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Les prochaines élections municipales

Dans quelques jours le scrutin sera ouvert. Pendant qu'il en est temps encore, que les électeurs nous permettent de leur donner, pour les prochaines élections municipales, quelques conseils pratiques.

Ce qu'il nous faut avant tout dans Maine-et-Loire, ce sont des municipalités respectueuses des droits de chacun, libérales et décidées à pratiquer une stricte économie dans la gestion des deniers communaux.

Les CENTIMES ADDITIONNELS sont la plaie des contribuables, car si, dans toutes les communes administrées par des radicaux, la bourse des habitants s'est bien dégonflée depuis dix ans, la caisse communale n'est pas mieux remplie.

Tous les contribuables savent bien à quoi

se tenir tranquille, car elle aurait soin de le tenir au courant de tout ce qu'elle saurait sur les faits et gestes de sa sœur.

— Tout cela est bel et bien, pensa Raoul ; mais comment se fait-il que mes lettres ne parviennent pas à Giselle ? Évidemment, si elle les avait reçues, elle m'aurait déjà répondu trois ou quatre fois. Y a-t-il négligence de la part des gens de la maison, ou plutôt ?...

Un éclair passa devant les yeux du jeune homme, et lui fit revoir, en une rapide vision, la physionomie répulsive qu'il avait entrevue un jour sur le balcon de l'hôtel du gouverneur ; dans ces yeux, aux lueurs sinistres, il découvrit le secret de ses mécomptes.

— Morbleu ! murmura-t-il en serrant frénétiquement la poignée de son sabre, si j'avais besoin d'excuses et de raisons pour haïr la Prusse, en voilà de toutes trouvées.

(A suivre.)

Librairie ABEL PILON, rue de Valenciennes, 33, PARIS
A. LE VASSEUR & C^{ie}, Éditeurs
LIVRAISON IMMÉDIATE
de tous les Ouvrages de la Librairie française ;
de toutes les Partitions et Publications musicales ;
DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES
Gravures, Lithographies, Gravures en Couleurs, etc.
AU MÊME PRIX QUE CHEZ L'ÉDITEUR
PAYABLE CINQ FRANCS PAR MOIS PAR CHÈQUE POSTAL N^o 100000
ESCOMPTE au COMPTANT. — ENVOI FRANCO des CATALOGUES

a passé leur argent. Il se rendent compte des gaspillages financiers, des folies socialistes, du goût que les municipalités ont pour le moellon au grand profit des frères et amis.

Le résultat de ces prodigalités, encouragées par le gouvernement—qui est le tuteur des communes et qui engage ses pupilles à dépenser au-delà de leurs ressources, — c'est que tous les impôts sont plus que doublés et que toutes les communes sont endettées.

Tous les ans, le ministère de l'intérieur publie un volume où l'on voit ce que chaque commune paye d'impôts.

Malheureusement pour notre édification, il n'y fait pas figurer le montant des emprunts communaux. Il a reculé devant l'énorme chiffre qu'il aurait été obligé d'inscrire.

Tout incomplet que soit le tableau publié par le ministère, il est encore fort instructif.

Les communes y sont classées en quatre séries distinctes, suivant le nombre de centimes additionnels qu'elles se sont imposés.

On ne rencontre jamais ce mot de centimes additionnels sans admirer la beauté du langage administratif !...

Centime additionnel, cela n'a l'air de rien du tout, et quand les populations apprennent qu'on augmente leurs impôts de cinquante centimes, elles ne s'émeuvent pas beaucoup.

Mais, en réalité, il s'agit de 50 centimes par franc. C'est-à-dire que le percepteur, quand il vous réclame 1 fr. pour le compte de l'Etat, vous prend, en outre, 50 centimes pour la caisse de la commune.

Ainsi, lorsque vous avez à payer 400 francs à l'Etat, votre feuille d'imposition se trouve être de 450 francs.

Et bien, dans le tableau publié par le ministère de l'intérieur on voit, rangées dans quatre colonnes différentes :

- 1° Les communes qui n'ont que 15 centimes additionnels ;
- 2° Celles qui ont de 15 à 50 centimes ;
- 3° Celles qui ont plus de 50 et moins de 100 centimes additionnels ;
- Enfin, celles qui ont plus de 100 centimes.

Tous les ans, les colonnes où figurent les communes les moins imposées se vident et les autres colonnes se remplissent.

Aujourd'hui, la majorité des communes a plus de 50 centimes additionnels à sa charge et le nombre des communes chargées de plus de 100 centimes s'accroît dans des proportions considérables.

Il y a même certains départements où l'on trouve des villages grevés de 500 et de 600 centimes additionnels.

Voilà comment le gouvernement républicain, servi par des municipalités radicales, a administré la fortune des communes.

Il n'est que temps de réagir contre de pareils errements, c'est pourquoi nous supplions les électeurs de Maine-et-Loire, — dans leur seul intérêt — de profiter de la journée du 6 mai 1888 pour balayer les municipalités radicales et les remplacer par des administrations libérales et surtout moins coûteuses pour les contribuables.

POUR LES BLESSÉS

D'après la France militaire, le chiffre de la recette du carrousel de nuit a été de 85,000 francs.

La première recette avait atteint 46,000 francs, ce qui forme un total de 141,000 francs.

Si l'on déduit de cette somme 50,000 francs, chiffre approximatif des dépenses, on constate que la Société de secours aux blessés va encaisser 64,000 francs. C'est un beau résultat !

LE 42^e CUIRASSIERS

Nous lisons dans le Moustique : a L'Intransigeant du 48 avril et plusieurs autres journaux de Paris attribuent le changement de garnison du 42^e cuirassiers à des raisons politiques.

Voilà donc le grand mot lâché !

Nous aurions compris qu'on déplaçât ce régiment pour des motifs d'ordre militaire, mais nous ne pouvons admettre que sur les rapports plus ou moins exacts de certains écumiers de la politique on décide l'éloignement d'un escadron qui vivait en parfaite intelligence avec l'élément civil.

Quand on n'a pas autre chose à donner que les idioties « raisons politiques, » ce

n'est plus un déplacement qu'on décrète, c'est une expulsion.

» Nous protestons avec énergie contre la mesure qui frappe le 42^e régiment de cuirassiers. »

Dans un article que nous avons reproduit, la France militaire, on le sait, n'est pas du même avis que ses confrères parisiens et donne à ce déplacement un tout autre motif.

PHYLOXERA. — Le ministre de l'agriculture vient d'accorder au département de Maine-et-Loire, pour la défense des vignes contre le phylloxera, une somme de 20,000 francs.

Une somme égale avait été votée par le Conseil général, dans sa session d'août 1887, pour être affectée au même usage.

On lit dans le Moustique :

« Le jeune et sympathique baryton Delvoye vient d'être engagé à Nantes pour la saison prochaine. M. Justin Née a laissé échapper cet excellent artiste. »

Publications de mariage.

Rémy-Fidèle Feburier, maréchal des logis à l'Ecole de cavalerie, de Saumur, et Marie Dolivet, sans profession, de Roiffé.

Jean Berthoule, employé de chemin de fer, de Thouars, et Armande Brouard, couturière, de Saumur.

UN PARI

Un des plus curieux paris qui aient été faits jusqu'à ce jour vient d'être gagné par un cheval de chasse appartenant à M. de la Plante, gendre de M. de Baudry-d'Asson. Le cheval était monté par M. Adam Bouché, propriétaire et éleveur à Bois-de-Céné (Vendée). Homme et cheval partis de Nantes, mercredi dernier, à une heure, sont arrivés samedi à Paris, place de la Concorde, à 14 heures 35, après avoir fait cent lieues dans 70 heures 35 minutes.

M. Adam Bouché a traversé Le Mans jeudi soir. Il était en costume vendéen, et a été fort remarqué.

TOMBÉ DANS UN ESCALIER

Un grave accident est arrivé, le 48 avril, dans la mairie de Vibraye (Sarthe).

Vers dix heures du soir, les musiciens de la localité venaient d'achever leur répétition et ils s'éloignaient, après avoir éteint toutes les lumières, lorsqu'un fracas épouvantable se fit entendre dans l'escalier de la mairie.

Quelques musiciens revinrent sur leurs pas.

Ils trouvèrent, au bas de l'escalier, le sieur Berthelot, Léon, âgé de 34 ans, qui gisait évanoui au milieu d'une mare de sang.

Le malheureux, qui était monté dans la mairie pour assister à la répétition, était, en descendant, tombé dans l'escalier, et il était venu s'abattre au bas de la première marche.

Berthelot fut immédiatement transporté à son domicile et un médecin fut appelé. — Il déclara que Berthelot était dans une situation assez grave.

Le malheureux est marié et père de trois enfants en bas âge.

REVUE FINANCIÈRE HEBDOMADAIRE

Paris, 22 avril 1888.

Les cours restent, en général, assez bien tenus. Le 30/0 a fermé à 81.40 avec des primes demandées de 25 à 30 centimes d'écart. Le 4 1/2 0/0 clôture à 106.70.

L'action du Crédit Foncier termine en clôture à 1,355. Les obligations foncières et communales de cet établissement conservent toujours une excellente tenue. Elles sont en vue des cours de 500 fr. qu'elles ne peuvent manquer d'atteindre incessamment. Les Bons de la Presse sont demandés à 22 fr. ; les Bons à Lots se traitent à 125 fr.

L'émission de la Société des Immeubles a parfaitement réussi. Trente mille souscripteurs ont pris part à cette opération et les souscriptions s'élevaient au chiffre de 181,000. Il y a donc lieu à répartition. Ce succès est d'autant plus significatif qu'il s'est produit en pleine crise politique.

La Société Générale se maintient fermement à 450 francs. Les titres de cette société étant au nominatif, les transactions sur ces valeurs se trouvent forcément restreintes.

Les Dépôts et Comptes courants restent immobiles à 602.50.

La Banque d'Escompte se traite à 458.75. Ce n'est là qu'un cours transitoire ; la Banque d'Escompte a des raisons certaines de relèvement et

n'attend que le moment propice pour une marche en avant.

La tenue la plus remarquable a été celle de l'action de Panama, qui s'est inscrite en dernier cours au comptant à 280 francs ; à terme à 278.75 et à prime dont 5 fin courant à 293.75. L'activité des travaux et les dépenses qui en résultent rendent de plus en plus urgente la solution de la question soumise actuellement aux délibérations du Parlement.

L'action du Canal de Corinthe, de plus en plus mal tenue, ne s'inscrit plus en clôture qu'à 225 francs.

La Compagnie d'Assurances le Soleil-Vie a distribué un dividende de 10 francs nets d'impôts. Sa réserve de prévoyance est de 51,145 francs et sa réserve statutaire de 500,000 francs. Le compte de profits et pertes se solde par 132,026, en augmentation de 61,510 francs sur le report de l'année précédente.

Les Métaux se négocient à 835. L'assemblée extraordinaire des actionnaires reste fixée au 28 courant.

La Transatlantique s'inscrit à 521.25. L'assemblée des actionnaires aura lieu le 31 mai.

Le Comptoir d'Escompte se traite à 1,035. Le marché des actions de nos grandes compagnies de chemins de fer reprend un peu d'activité. Les obligations restent toujours très fermes à des cours supérieurs.

THÉÂTRE BÉNÉVENT

QUAI DE LIMOGES.

MARDI 24 Avril 1888.

GAVAUT, MINARD et C^e

Comédie en 3 actes, de M. Edmond Gondinet, grand succès du Palais-Royal.

Le spectacle sera terminé par : Les Charbonniers, opérette en 1 acte, succès des Variétés.

Bureaux, 7 h. 1/2 ; rideau, 8 h. 1/4.

PRIX DES PLACES : Galeries, chaises, 2 fr. ; premières, 1 fr. 50 ; secondes, 1 fr. ; troisièmes, 50 cent.

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris.

Paraissant le samedi de chaque semaine.

Sommaire du 21 avril :

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Le Mystère de sainte Tryphine, nouvelle, par Charles Le Goffic. — Nos gravures : Le carrousel militaire ; Festival Louis XI, chez Pierre Loti ; Exposition des tableaux de M. Edmond Yon. — Le Monde financier. — Echecs, par S. Rosenthal. — Rébus.

GRAVURES : Le carrousel militaire : Les vainqueurs ; Le saut des obstacles par les officiers de l'Ecole de Saumur. — M^{me} Maurice Rouvier. — Le mystère de sainte Tryphine : La troupe des artistes bretons de Pluzunet ; Yan-Ar-Minou, acteur et barde breton contemporain ; Vue générale de Morlaix ; Le prince d'Hibernais ; Le vieux théâtre ; Le nouveau théâtre ; Le foyer des acteurs, au vieux théâtre ; Différentes scènes de la pièce ; Croquis explicatif des acteurs du mystère de sainte Tryphine. — Un festin Louis XI chez M. et M^{me} Pierre Loti. — Exposition des tableaux de M. Edmond Yon. — Echecs, par S. Rosenthal. — Rébus.

ABONNEMENTS : Un an 24 fr. ; — Six mois, 13 fr. ; — Trois mois, 7 fr. ; — Un numéro, 50 centimes. On s'abonne aussi au bureau de l'Echo Saumurois.

Un jeune provincial, à un vieux Parisien : — Comment, vous ne croyez pas à l'amitié ? — Je suis de l'avis de Pierre Véron : « C'est un parapluie qui se retourne, dès qu'il fait mauvais temps ! »

Dernières Nouvelles

Dépêche télégraphique.

Service spécial de l'ECHO SAUMUROIS

Paris, 23 avril, 1 h. 50, soir.

Contrairement à ce qui a été annoncé par plusieurs journaux, les ministres ne se sont pas réunis aujourd'hui en conseil de cabinet.

M. Floquet a reçu l'avis qu'il serait interpellé aujourd'hui à la Chambre au sujet des manifestations des étudiants, par l'union des gauches.

L'interpellateur sera désigné avant la séance.

La commission de révision vient de constituer son bureau ; elle va convoquer M. Floquet pour mercredi prochain.

Etude de M^e AUBOYER, notaire à Saumur, place de la Bilange, 23.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1890

MAISON, COUR, CHANTIER ET HANGARS,

Situés à Saumur, quai de Limoges, n^o 12.

Actuellement occupés par M. IMBERT, charpentier.

S'adresser à M^{lle} DUBILLOT, quai de Limoges, 43, ou à M^e AUBOYER, notaire.

A cette époque de l'année où les légumes frais sont encore si rares et si chers, nous recommandons aux personnes soucieuses de leurs intérêts, les excellentes conserves de Petits Pois et Haricots verts de la maison Bonvais-Flon, de Nantes, vendus à l'ÉPICERIE CENTRALE : 0 fr. 50 c. la boîte de 1/2 litre pour 3 personnes, 0 fr. 95 c. le litre pour 6 personnes, et la boîte de 2 litres pour 12 personnes 4 fr. 75 c.

Magasins généraux du tissu

INSTALLATION PROVISOIRE

Salle des Ventes, rue d'Orléans, SAUMUR

L'Administration ne pouvant répondre individuellement aux nombreuses demandes qui lui sont adressées concernant notre séjour à Saumur, nous croyons devoir mettre sous les yeux du public la dépêche suivante qui nous parvient :

Administrateur Magasins Généraux du Tissue

SALLE DES VENTES, SAUMUR

Restez encore 4 jours et vendez à toute offre les lots 38, 76, 98, 126, 138.

En conséquence, la clôture de la vente aura lieu jeudi 26 avril, à cinq heures du soir.

Toutes les marchandises faisant partie des séries désignées ci-dessus seront livrées à tout prix.

Affaires hors ligne

- | | |
|----------------------------------|---------|
| 2,000 Dessous Lampes lamés or... | 0 f. 25 |
| 800 Gilets flanelle..... | 1 45 |
| 1,600 Dossiers Colbert..... | 1 95 |
| 1,200 Nappes dépareillées..... | 1 45 |
| 200 Pièces Mérinos noir..... | 0 95 |
| 4,000 Tapis de table..... | 1 45 |

L'Administration adresse ses remerciements aux dames de Saumur pour les témoignages de confiance et de sympathie que nous avons reçus dans cette ville ; comme par le passé, tous nos efforts tendront à les mériter.

CLOTURE DE LA VENTE JEUDI 26 AVRIL

Voulez-vous acheter Bon Marché, adressez-vous à

L'ÉPARGNE POPULAIRE

87, rue d'Orléans, Saumur,

Où vous trouverez :

Des Complots Haute Nouveauté, depuis 33 fr., Lingerie, Toile, Nouveauté, Draperie, Confections pour Hommes et Enfants, Chaussures, Chapellerie, Horlogerie, Bijouterie, Glaces, Meubles et Literie, etc., etc., en un mot tout ce qui concerne le Ménage, vendu à des prix défiant la concurrence.

LA VÉRITABLE EAU DENTIFRICE
DE
BOTOT
est seule approuvée
PAR
L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS
Sa supériorité sur les autres dentifrices est donc bien affirmée par une aussi sérieuse recommandation ; aussi l'emploi simultané de l'EAU et de la POUDRE de BOTOT est-il spécialement indiqué.

Esiger la signature : M. J. BOTOT.
ENTREPOT : 229, Rue Saint-Honoré, PARIS
France & Etranger : Chez les principaux Commerçants

INJECTION BROU

40 ans de succès. La seule guérissant sans lui rien adjoindre, les écoulements anciens ou récents.
EXPÉDITION FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE
Prix : 5 fr. le flacon. — Chez J. FERRÉ, Pharmacien
108, RUE RICHELIEU, PARIS

Pour adoucir, velouter,
blanchir la peau du
visage et des mains rien
n'égale la Crème Simon.

Évitez les contrefaçons étrangères.

J. SIMON
Rue de Provence, 35, PARIS.
Rue de Béarn, 41, LYON.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etudes de M^e ANDRÉ POPIN, avoué à Saumur, 8, rue Cendrière, successeur de M^e BRAU-REPAIRE.

Assistance judiciaire.

D'un jugement rendu par défaut, par le Tribunal civil de Saumur, le vingt-six novembre mil huit cent quatre-vingt-sept, enregistré ;

Au profit de M^{me} Marie Lemoine, épouse séparée de corps et de biens du sieur Pierre Boistard, ladite dame demeurant aux Rosiers (Maine-et-Loire), demanderesse, ayant pour avoué M^e André Popin ;

Contre ledit sieur Boistard, son mari, maréchal-ferrand, ayant demeuré aux Rosiers, ci-devant et actuellement sans domicile ni résidence connus en France, défaillant ;

Il appert : Que la séparation de corps prononcée depuis plus de trois ans au profit de la femme Boistard, a été convertie en divorce.

La présente publication est ainsi faite en conformité de l'article 247 du Code civil et en vertu d'une ordonnance de M. le Président du Tribunal civil de Saumur du seize avril mil huit cent quatre-vingt-huit, enregistrée, pour faire courir les délais d'opposition par la loi.

Pour extrait certifié conforme par l'avoué soussigné.

Saumur, le 19 avril 1888.

ANDRÉ POPIN.

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE

En totalité ou par lots,

LA

MÉTairie DE LA FORTUNERIE

Située commune d'Allonnes,

Contenant 25 hectares environ.

S'adresser à M. TAYEAU, Nicolas, expert-géomètre à Bagnear.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1888,

UNE PETITE MAISON

Faisant le coin de la rue Daclier et de la rue du Marché-Noir.

S'adresser à M. Raymond GIRARD, rue Daclier, 24, ou à M^e AUBOYER, notaire, place de la Bilange. (46)

A VENDRE

BONNE DEVANTURE

De magasin, avec les glaces

S'adresser à M. DROUVAULT, placé du Moulon, Saumur.

A Vendre ou à Louer

Le CHATEAU de LA MOTHE

Situé commune de Saint-Lambert-des-Lavées,

à 2 kilomètres de Saumur

S'adresser à M^e LE BARON, notaire, ou à M. LANGLOIS, expert-comptable.

A VENDRE

EXCELLENTE JUMENT BAIE

Beaucoup de fond, onze ans, se monte et s'attelle. Prix 600 fr.

S'adresser à M. DE LA MOTHAYE, château d'Isoré, par Avoine.

En cours de publication dans

LE JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil littéraire illustré qui paraît tous les Dimanches

LA GRANDE MARNIÈRE

Par GEORGES OHNET.

LA GOUTTE DE SANG

Par MAURICE DRACK.

10 CENT. LE NUMÉRO DE 16 PAGES

Chez tous les Libraires.

ABONNEMENTS :

DÉPARTEMENTS : 1 an, 8 fr. ; 6 mois, 4 fr. — Pour tous les pays faisant partie de l'union postale : 1 an, 8 fr. 50 ; 6 mois, 4 fr. 25.

La Collection se compose actuellement de 55 Volumes et renferme les Ouvrages des meilleurs Écrivains contemporains.

Envoi franco sur demande affranchie d'un numéro spécimen et du catalogue indiquant les primes.

En préparation : romans de Charles MÉROUVEL, Camille BIAS, Alfred de BRÉHAT, etc.

BUREAUX, 64, rue Amelot, PARIS.

On s'abonne aussi au bureau de l'Echo Saumurois.

LE JARDIN

Journal d'Horticulture générale

PUBLIÉ PAR

La Maison GODEFROY-LEBEUF, à Argenteuil (Seine-et-Oise),

Avec la collaboration de M. le marquis de CHERVILLE, de M. Ch. DE FRANCOIS, président de la Société d'Horticulture du Nord ; de MM. Ch. BALTET, BERGMAN, CHATENAY, CORREYON, etc., etc.

Abonnements : 1 an, 12 fr. ; 6 mois, 7 francs.

A VENDRE

A Saumur,

COFFRE-FORT

Système Haflner aîné.

S'adresser au bureau du journal.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Journal d'Agriculture Progressive et Industrie Agricole,

33^e ANNÉE

Paraissant tous les samedis

AVEC DE NOMBREUSES FIGURES

Franco à domicile, pour un an.... 6 fr.

— pour six mois.. 3 fr. 50

— pour trois mois. 2 fr. 50

Étranger (Union postale) 8 fr.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus complet de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, une causerie scientifique.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration : 15, rue de Tournon, à Paris.

L'ARMÉE

TERRITORIALE

Journal hebdomadaire

Paraissant le Samedi

12, rue Grange-Batelière, Paris

Seul journal s'occupant exclusivement des officiers de réserve et de l'armée territoriale, ce qui lui permet de traiter avec tous les développements nécessaires les questions intéressant particulièrement ces officiers.

ABONNEMENTS :

Six mois. 7 fr.

Un an. 12 »

On s'abonne aussi, sans frais, au bureau de l'Echo Saumurois.

EAU MINÉRALE NATURELLE

VICHY

Sources de l'État. Applications en médecine : GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgement du foie et de la rate, obstructions viscérales. HOPITAL. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence. CÉLESTINS. — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, etc. HAUTERIVE. — Prescrite comme Célestins. Administration de la C^{ie} concessionnaire : PARIS, 8, Boulevard Montmartre EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE

Dépôt chez tous les marchands d'Eaux minérales, droguistes et pharmaciens.

SANS PALAIS NI CROCHETS

DENTS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES SAUMUR

Extraction, Aurification—Prix modéré.

LE COLLÈGE DE SAUMUR

PRÉPARE AUX

ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS

ET A L'EMPLOI

D'Élève Mécanicien des Equipages de la Flotte

L'Atelier d'Ajustage du Collège de Saumur, ouvert le 4^{er} Mars 1884 avec Cinq Étaux seulement, contient aujourd'hui Quarante-huit Étaux, Deux Moteurs, Cinq Tours, Deux Machines à Percer, Un Étau-Limeur, Une Machine à Raboter, Une Machine à Fraiser.

EPICERIE PARISIENNE

MAISON IMBERT ET FILS

33, rue d'Orléans, et 38, rue Daclier, Saumur.

GRANDE BAISSÉ DE PRIX

SUCRE, 1^{er} choix, cassé ou en pains, le kilog. 1 05
— cassé régulier, le kilog.... 1 15

CAFÉ GRILLÉ, bonne qualité, le 1/2 kilog.. 2 40
— 1^{re} qualité, — 2 60
— extra, — 2 80
— mélange supérieur — 3 »

Maison RIVERAIN-COLLIN et Fils

Correspondants spéciaux des Chemins de fer d'Orléans et de l'Etat

BUREAU CENTRAL: rue Daclier, 41, à SAUMUR

ÉTABLISSEMENT D'UNE GRANDE ENTREPRISE

DE

DÉMÉNAGEMENTS

PAR VOIE DE TERRE ET DE CHEMIN DE FER

AVEC

VOITURES CAPITONNÉES

Construites dans les meilleures conditions pour la conservation des Mobiliers qui seront confiés à cette entreprise.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

| LIGNE DE L'ÉTAT | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|-------------|-------------|-------------|---------------------------|------------|-----------|------------|-----------------------------------|-------------|-------------------------------|-------------|-----------|---------------|---------------|-------------|------------|------------|-------------|-------------|-----------|------------|
| SAUMUR MONTREUIL THOUARS LOUDUN POTIERS | | | | SAUMUR — MONTREUIL — DOUÉ | | | | SAUMUR VERNANTES CHATEAU-DU-LOIR. | | | | | | | | | | | | | |
| STATIONS | Expr. matin | Omn. matin | Mixte matin | Mixte soir | Expr. soir | Omn. soir | Omn. soir | STATIONS | Mixte matin | Omn. matin | Omn. soir | Omn. soir | STATIONS | Mixte matin | Mixte soir | Expr. soir | Omn. soir | Omn. soir | Expr. soir | | |
| Saumur (ori.) | 2 03 | 6 53 | » | » | 1 38 | 4 16 | 8 34 | Saumur (ori.) | » | 4 16 | » | 8 34 | Saumur (ori.) | 7 57 | 11 54 | 1 35 | 8 05 | 5 42 | 11 7 | | |
| Saumur (état) | » | 6 50 | 8 31 | 10 37 | » | 4 13 | 8 30 | Saumur (état) | 8 31 | 4 18 | » | 8 30 | Vivry | 8 10 | 12 09 | » | 3 17 | 5 54 | » | | |
| Nantillyhalte | » | 7 03 | 8 37 | 10 44 | » | 4 26 | 8 43 | Nantilly | » | 8 37 | 4 26 | 43 | Blou | » | 8 19 | 12 18 | » | 3 26 | 6 03 | » | |
| Varr.-Chacé | » | 7 08 | 8 48 | 10 52 | » | 4 32 | 8 49 | Montreuil (a) | » | 9 19 | 4 55 | 9 08 | Vernantes | » | 8 32 | 12 31 | » | 3 29 | 6 14 | » | |
| Brézé-s.-Cyr | » | 7 17 | 9 02 | 11 11 | » | 4 40 | 8 56 | — (dép.) | » | 9 29 | 5 23 | 9 20 | Noyant-Méon | » | 8 59 | 12 59 | » | 3 13 | 4 04 | 6 38 | 11 47 |
| Montreuil (a) | » | 2 31 | 7 29 | 9 19 | 11 15 | 2 06 | 4 55 | le Vaudelnay | » | 9 40 | 5 11 | 5 17 | 9 31 | Chât.-d-Loir. | » | 10 07 | 2 15 | 2 56 | 5 09 | 7 45 | 12 31 |
| — (dép.) | » | 2 34 | 7 33 | » | 11 24 | 2 08 | 4 59 | Baugé | » | 9 50 | 5 20 | 5 44 | 9 42 | | | | | | | | |
| Thouars | » | 2 53 | 8 33 | » | 11 57 | 2 27 | 5 27 | Doué | » | 9 57 | 5 27 | 6 21 | 9 51 | | | | | | | | |
| Loudun | » | 8 10 | » | » | 2 52 | » | 9 52 | | | | | | | | | | | | | | |
| Poitiers | » | 10 39 | » | » | 5 23 | » | 12 12 | | | | | | | | | | | | | | |
| SAUMUR — BOURGUEIL | | | | | | | | | | SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON | | | | | | | | | | | |
| STATIONS | Omn. matin | Mixte matin | Expr. matin | Mixte soir | Omn. soir | Omn. soir | Expr. soir | STATIONS | Omn. matin | Mixte matin | Marc. matin | Omn. soir | Omn. soir | STATIONS | Mixte matin | Mixte soir | Mixte soir | STATIONS | Mixte matin | Omn. soir | Mixte soir |
| Saumur | 7 46 | 13 48 | 4 31 | » | 8 20 | 12 18 | 4 55 | Bourgueil | 8 20 | 12 18 | 4 55 | » | » | Saumur | 7 46 | 9 26 | 4 31 | Chinon | 7 43 | 4 33 | 8 58 |
| Port-Boulet | 8 55 | 3 10 | 6 48 | » | 8 30 | 12 30 | 5 05 | Port-Boulet | 8 30 | 12 30 | 5 05 | » | » | Port-Boulet | 8 40 | 12 20 | 6 50 | Port-Boulet | 8 10 | 4 54 | 9 28 |
| Bourgueil | 9 07 | 3 23 | 7 11 | » | 9 04 | 1 08 | 7 06 | Saumur | 9 04 | 12 50 | 7 14 | » | » | Chinon | 9 04 | 12 50 | 7 14 | Saumur | 9 04 | 7 06 | 10 34 |

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
Hôtel-de-Ville de Saumur

Certifié par l'imprimeur soussigné.